

COMMUNIQUE DE PRESSE

Des informations distillées ces dernières heures dans la presse et sur certains réseaux sociaux, au sujet des activités de l'Alliance Guinéenne de la Bauxite, de l'Alumine et de l'Aluminium (AGB2A), tentent vainement de ternir l'image d'AGB2A qui est aujourd'hui la seule société à majorité guinéenne exportant de la bauxite et dont les activités actuelles sont essentiellement gérées et réalisées par des cadres et sociétés sous-traitantes guinéennes. Il faut rappeler aussi qu'AGB2A s'est alliée à ses différents voisins pour appuyer la mutualisation des infrastructures sur le corridor de Boffa. Des accords ont été signés en ce sens avec CHALCO, KIMBO, ASHAPURA, EURASIAN. AGB2A est ainsi à l'origine du lancement des activités du port de KIMBO et à la valorisation de cet investissement.

AGB2A, une société dont la majorité du capital (58%) est détenue par des Guinéens, la société chinoise SD Mining détient 42% des actions sans avoir pu tenir ses engagements contractuels.

SD Mining en tant que société de Travaux Publics, a réalisé les travaux de construction du quai et de la route Minière et certains travaux d'aménagement à la mine. Ces travaux ont fait l'objet d'un prêt initial remboursable de 16 Millions de dollars USD. L'ensemble des infrastructures contractuelles n'a pas été réalisé et les infrastructures manquantes, en particulier un pont sur la route nationale, font l'objet d'un contentieux. Le niveau global d'investissement (y inclus ce prêt remboursable) n'excède pas 30 millions de dollars USD. Ces montants sont inscrits au bilan de la société.

AGB2A se porte garante du respect de la réglementation concernant les activités minières de ses sous-traitants et est confrontée au mépris total de son partenaire SD Mining pour toutes les réglementations guinéennes : sur le statut minier du carburant, sur la régularité des contrats des travailleurs, sur la régularité des équipements utilisés. Cette attitude est une dérive qu'AGB2A ne peut accepter et a été à l'origine de l'arrêt des activités décidées par SD Mining en tant que sous-traitant ; les autres sous-traitants et travailleurs d'AGB2A ont poursuivi les activités dans tous les compartiments ce qui a permis le chargement d'un premier bateau, dans le cadre du partenariat avec Kimbo, dans un temps record.

AGB2A qui, compte à ce jour 730 employés, s'acquitte de ses engagements vis-à-vis de l'Etat mais est confrontée aujourd'hui au détournement de recettes dues à

AGB2A par la société chinoise SPIC via une société créée à SINGAPOUR (société RICA) par SD Mining. Plus de 6.5 millions de dollars USD de recettes ont été ainsi détournées vers le compte singapourien de la société RICA/SD Mining sur la base d'un contrat illégal signé avec la société SPIC ce qui handicape terriblement les activités d'AGB2A et sa capacité à faire face à ses engagements. Néanmoins, notre carnet de commande est plein et 2022 sera une bonne année si le sabotage de nos activités cesse.

AGB2A rapatrie 100 % de ces recettes en Guinée et ne dispose pas de compte OFF-SHORE. Les comptes d'AGB2A sont audités et tenus dans les règles comptables de l'OHADA.

AGB2A dénonce fermement les procédures parallèles à la médiation initiée par le Ministère des Mines pour trouver une solution au conflit entre partenaires qui aurait dû demeurer une procédure amiable. Ces procédures, initiées par SD Mining avec le soutien de certains responsables avec rang d'officiers de police judiciaire (OPJ), ainsi que la séquestration pendant plusieurs heures de Monsieur Ahmed Kanté, administrateur de la société AGB2A, le mardi 21 Décembre 2021, au moment où le dossier est actuellement traité par les tribunaux sont inacceptables et dangereuses pour la pérennité des activités de l'entreprise.

AGB2A rappelle qu'à ce jour, toutes les procédures cavalières et illégales entamées contre elle, ont fait l'objet de plaintes déposées au niveau de la Présidence, du tribunal du commerce, du haut commandement de la gendarmerie, de la préfecture de Boffa, du district de Soumbouyadi et de la CRD de Tamita, le tout basé sur des allégations diffamatoires et des contrevérités. Sur le plan judiciaire deux jugements ont été rendus par le tribunal du commerce les 13 et 22 décembre 2021 sur la base des mêmes revendications de SD Mining et des dossiers statutaires mis en cause et SD Mining a été débouté les deux fois.

AGB2A, en tant qu'entreprise citoyenne reste concentrée sur le développement de ses activités pour le bénéfice de tous ses employés, des communautés, de l'Etat et de ses partenaires.